

CARTE DE SORTIE 2024-2025

J'autorise mon enfant : Classe :

photo

À rentrer seul à la maison

Accompagné de

*SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

(*la signature du responsable légal est obligatoire)

	Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Temps de midi	entre 12h10-13h35* (sauf lundi fin à 13h25)	...h...	...h...		...h...	...h...
Fin de journée	entre 15h30-16h10* <u>sauf</u> : lundi 15h05-15h50* mercredi 12h10-13h25*	...h...	...h...	...h...	...h...	...h...
Ecole de langues	En fonction de l'horaire communiqué sur le site	...h... ...h...	...h... ...h...		...h... ...h...	
Cours de chinois OLC	à ... h ... (en octobre) *			...h...		
Cours d'italien OLC	à ... h ... (en octobre) *			...h...		
Cours d'arabe OLC	à ... h ... (en octobre) *			...h...		
Petite école musicale	à 15h30*(en octobre) à 16h30*			...h... ...h...		

*Merci d'indiquer **une heure de sortie dans l'horaire proposé** car une croix dans la case n'autorise pas la sortie. L'Ecole Fondamentale Martin V et l'asbl Promosport sont déchargés de toute responsabilité en cas de données incomplètes.

Cette carte doit être collée à la fin du journal de classe et est valable pour :

- Rentrer **directement** à la maison.
- Rejoindre un membre de sa famille à la grille ou à l'extérieur de l'école.
- Rejoindre une activité sportive au Blocry.
- Sortir accompagné d'une procuration donnée par le responsable légal.

Il est interdit de rester seul sur le parking !

David Foret, directeur